

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements. Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 11
LYON

FRANC PARLER

Nous en sommes encore et toujours au chapitre des commissions. Commission de l'armée, commission de la magistrature, commission municipale, commission du concordat, commission du budget, sans parler de la commission Barodet... Non, vraiment, les commissions ne nous manquent pas, et si les commissions font le bonheur, le peuple Français a le droit de se considérer comme le plus heureux des peuples, car nul, autant que lui, ne possède de commissions.

Ces commissions accoucheront-elles de quelque projet viable? Nous voulons l'espérer, mais il faut reconnaître que l'enfantement est laborieux.

Pendant les loisirs que nous laisse cette genèse, nous voudrions hasarder quelques réflexions sur la plus importante des dites commissions, au point de vue de l'intérêt immédiat et tangible du pauvre monde : nous avons nommé la commission du Budget.

Ne trouvez-vous pas que ce budget prend des proportions inquiétantes?

Ne vous semble-t-il pas que les charges des contribuables, loin de diminuer, s'augmentent d'année en année, sans qu'il en résulte pour eux des avantages appréciables?

Et comme si ce n'était pas assez des dépenses courantes, chaque jour nous voyons apparaître de nouvelles demandes de crédit : cent mille francs par-ci, deux cent mille francs par-là, et les millions de l'expédition tunisienne, et les millions de l'armée, et les millions de la marine... C'est un flot incessant, une marée qui toujours monte et jamais ne descend. A telles enseignes que M. Léon Say est absolument opposé à tous dégrèvements, et nous ne blâmons pas

M. Léon Say, si ces dégrèvements doivent être comblés plus tard par des emprunts, plus ou moins classés, qui élèvent notre dette flottante à des hauteurs vertigineuses.

Il en résulte donc que les plus-values d'impôt constatées de mois en mois, sont absorbées et au-delà par les nécessités budgétaires et que les contribuables peinent et travaillent vainement à combler un gouffre toujours béant, à rassasier un appétit toujours insatiable. On a beau gorger de millions ce Budget vorace, son estomac les digère avec une facilité désespérante, et la dernière bouchée n'est pas encore avalée, que ce Gargantua crie : Encore!

Où nous arrêterons-nous si cela continue? Nous voilà arrivés au troisième milliard; devons-nous rééditer le mot célèbre : Saluez ce troisième milliard, car vous ne le verrez plus!

Eh bien non, c'est trop, il faut s'arrêter, il faut mettre les freins et déceler.

Mais comment déceler, comment enrayer le Budget entraîné sur une pente plus rapide et aussi glissante qu'une montagne russe?

Assurément ce ne sera pas facile, et il faudra beaucoup d'énergie et d'efforts pour y parvenir. Mais, comme début, ne serait-il pas sage d'essayer de ce moyen vulgaire, à la portée de toutes les intelligences et surtout de toutes les bourses, qui s'appelle l'économie?

L'économie! à ce mot fatidique nous voyons se dresser tous les cheveux des financiers politiques. — Mais nous en faisons, s'écrient-ils, des économies! Mais, nous nous ne dépensons que le strict nécessaire, mais la Cour des comptes ne fait pas grâce d'un centime ou d'un quart de centime qui ne soit justifié...

Hélas! tout se justifie et notre comptabilité paperassière est une institution que l'Europe nous envie, chacun sait ça.

Il n'en est pas moins vrai que l'économie dans nos finances est une chose aussi inconnue que l'amortissement.

Nous voyons, au contraire, s'élever et grandir une tendance déplorable qui consiste à faire du Budget, le Père nourricier de tous les Français.

On lui demande tout à cet infortuné Budget; des appointements, des indemnités, des gratifications, des pensions, des rentes. Il faut qu'il fournisse un logement à celui-ci, une voiture à celui-là, un mobilier à cet autre... Les socialistes prétendent qu'il constitue des rentes à tous les prolétaires; les incapables et les oisifs, veulent qu'il leur apporte le moyen de vivre sans rien faire; les hommes politiques, les élus du suffrage universel à tous degrés et à toutes fonctions, lui réclament qui, des suppléments de traitement, qui des jetons de présence, qui des indemnités de route, de déplacement, que sais-je! Bref, une bousculade, une cohue, une course, une curée, où chacun cherche à emporter son quartier de... venaison

Eh bien le moment est venu de couper court à ces abus, de disperser cette invasion de parasites et de revenir aux traditions de travail indépendant, hors desquelles il n'y a ni dignité pour un peuple, ni richesse pour une nation.

En regardant de près cet énorme Budget de trois milliards, on s'aperçoit vite qu'il est assiégé, envahi, dévoré par une nuée de fonctionnaires inutiles, de bureaucrates paresseux, de pensionnaires sans titres, de coureurs de sinécures et d'amateurs de cumul, auxquels les contribuables qui travaillent et paient, fournissent sottement le vivre et le couvert, pendant qu'ils baillent aux corneilles et crouissent bêtement sur des ronds de cuir, en faisant péniblement, à quatre, la besogne qu'un seul ferait mieux et plus vite.

Croyez-vous que la suppression de toutes ces inutilités encombrantes et coûteuses ne diminuerait pas sensiblement les charges du Budget?

Le jour où nos administrations multiples, notre bureaucratie, notre paperasserie seraient ramenées au personnel vraiment nécessaire, vous verriez déjà disparaître pas mal de millions du chapitre des dépenses.

Et une fois cet échenillage commencé il faudra continuer; il faudra résister énergiquement à cette manie absorbante de places et d'emplois, qui constitue une sorte de prime à l'incapacité et à la paresse, tout en faisant le vide dans les caisses publiques qui ne suffiront bientôt plus à nourrir tant de pique-assiettes.

Si nos financiers parlementaires veulent vraiment alléger les charges des contribuables et élever une barrière devant les inondations de millions qui menacent de nous submerger, il est indispensable qu'avant tout, ils écrivent en tête du Budget : La mendicité est interdite.

JACQUES BARBIER.

M. le député Freppel

Il ne pouvait négliger une si belle occasion de gémir à la tribune, de faire gémir la presse — et de faire gémir aussi le public par-dessus le marché.

Or donc, les bénédictins et les trappistes, s'étaient tenu ce petit raisonnement : quand il y a place pour dix, il y a bien place pour cinquante; et partant de ce principe, ils étaient revenus en catimini, — et en bande, — là où le gouvernement avait consenti à laisser quelques infirmes faisant fonction de concierges. Ils avaient ajouté à cet aphorisme une deuxième proposition ainsi conçue : si on nous chasse de nouveau, nous le verrons bien.

Or, ils l'ont vu. Le ministre de l'intérieur informé qu'on semoait des décrets comme des

jours bon d'avoir un signe de ralliement. Une insurrection ne va pas sans drapeau.

M. Chesnelong. — Ce drapeau, nous le portons dans nos cœurs (Très bien, très bien). Du reste, pourquoi nous signaler trop ouvertement à la police?

M. Buffet. — Très juste.

M. Chesnelong. — Il est bien clair que si l'on nous voyait promener sur le boulevard, avec la cravate de M. de Gavardie au bout d'un bâton, cela attirerait l'attention des sergents de ville.

M. Baragnon. — Le Saint-Esprit parle par sa bouche.

M. Chesnelong. — Je vous l'avais dit!

M. Baragnon. — Alors, supprimons la cravate.

M. de Gavardie. — Poules mouillées, va!

M. Lucien Brun. — Messieurs, je crains qu'au milieu de ces débats personnels, notre indignation ne se refroidisse et s'éteigne. Permettez-moi de la ranimer par la lecture de quelques-uns des articles infâmes de la législation de Peaux-Rouges que l'on prétend nous imposer.

M. Fresneau. — C'est cela, lisez!

M. Lucien Brun. — L'enseignement primaire comprend l'instruction morale et civique!

M. Baragnon. — C'est indigne! On veut former des scélérats?

M. Lucien Brun. — (De plus en plus cavernieux) — Je continue : la lecture et l'écriture.

Feuilleton de la RENAISSANCE

La Nouvelle Ligue

Vous savez ce dont il s'agit. Les Pères conscripts du Sénat, côté droit, ont juré sur les mânes de leurs pères qu'ils n'exécuteraient pas la loi d'enseignement primaire et qu'ils se déclareraient, dès à présent, en révolte ouverte contre la dictature de l'odieux Ferry.

Mais jurer ne suffit pas : il faut passer de la parole aux actes, combiner un plan de résistance, donner corps à l'insurrection. C'est à cet effet que les conjurés du cléricisme se sont réunis nuitamment dans une séance préparatoire dont voici le compte-rendu téléphonique :

M. Baragnon. — Messieurs, les moments sont précieux, la police nous surveille, les sbires de Ferry sont aux écoutes, par conséquent, faisons vite. — A qui la présidence?

M. de Gavardie. — A moi, si vous voulez!

M. Buffet. — La prétention est singulière.

M. de Gavardie. — Ne m'en jugez-vous pas digne?

M. Buffet. — Je ne dis pas ça, mais il n'est guère dans les usages...

M. de Gavardie. — Je me moque des usages. Tous ceux qui me connaissent, savent que je n'ai pas l'habitude de déguiser ma pensée. Si je me propose comme président, c'est que je considère que cette dignité me revient de droit.

M. de Broglie. — Quel droit?

M. de Gavardie. — Le droit de la lutte et de la bataille. J'ai présenté quatre-vingt-dix-huit amendements à la loi Ferry, je les ai soutenus pendant vingt-sept heures sans cracher, quel est celui de vous qui pourrait en dire autant?

M. Buffet. — Ce n'est pas une raison. Le nombre des amendements ne signifie rien, et notre collègue me semble préférer la quantité à la qualité.

M. de Gavardie. — Prétendriez-vous que mes amendements ne fussent pas bon teint?

M. Baragnon. — Messieurs, messieurs, nous nous égarons et les minutes s'écoulent, songez que les bourreaux nous guettent...

M. Chesnelong. — Il a raison; on prépare la guillotine, est-ce le moment de nous quereller? Puisque nous ne pouvons nous entendre sur le choix d'un président, nommons celui devant lequel tous les fronts s'inclinent : je propose Saint Ignace!

M. Baragnon. — Volontiers, mais qui dirigera les débats?

M. Chesnelong. — Le Saint-Esprit!

M. Baragnon. — Encore faut-il qu'il ait un représentant parmi nous.

M. Chesnelong. J'ose dire qu'il parle par ma bouche.

M. Baragnon. — Ils sont étonnants! Il n'y a qu'un homme de talent ici, et personne n'a l'air de le reconnaître.

M. de Gavardie. — Dites donc tout de suite que c'est vous.

M. Baragnon. — Parbleu oui, c'est moi!

M. de Gavardie. — Alors, je vous nomme président, parce que vous criez le plus fort. Grimpez au fauteuil.

M. Baragnon. — Vous voulez dire sur l'échafaud!

M. de Broglie. — Je ferai remarquer que l'on n'a pas dit encore un mot de la loi d'ignominie et de servitude contre laquelle nous nous révoltons.

M. Henri de Saisy. — C'est parfaitement exact, passons aux exercices de révolte; car nous sommes tous d'accord, n'est-ce pas, qu'il faut nous révolter?

Tous. — Oui! oui!

M. Baragnon. — Nous levons l'étendard de la révolte. Qui est-ce qui a un mouchoir blanc?

M. de Gavardie. — Un mouchoir, c'est bien petit, je vous propose ma cravate.

M. Buffet. — Laissons les insignes, pour le moment, c'est là un point secondaire.

M. Baragnon. — Permettez, il est tou-

institutes de Justinien « ce monstre odieux » a envoyé aux préfets l'ordre de ramener, sans délai, messieurs les moines à une plus juste appréciation de la réalité des choses.

Ceux-ci ont *illico* replié bagage en gémissant, — c'était excusable, — en protestant, — c'était à supposer, — et en invoquant le retour du Roy, pour pouvoir opérer sérieusement leur, — c'était leur droit.

On aurait pu croire l'aventure terminée : tout, en effet, était dit et redit : les moines avaient essayé une espièglerie, l'espièglerie n'avait pas réussi, ils filaient sans grand tapage, en disant : c'est manqué.

Mais M. le député Freppel ne l'entendait pas ainsi. Ce soldat de Dieu est un militaire qui aime la bataille. Peu lui importe de vaincre, pourvu qu'il puisse tirer sa grande flamberge, et point il n'y a manqué.

Malheureusement, sa pétulance l'empêche de bien choisir son terrain de manœuvre. Interpellant *illico* le ministère, il a cru bien faire en développant cette théorie étonnante que les moines expulsés avaient raison de réintégrer leurs couvents, attendu que les tribunaux qui les avaient déboutés de leur réclamation contre les « crocheteurs », n'avaient fait que se déclarer incompétents. Or, le Conseil d'État n'avait pas été saisi et la cause était toujours pendante.

— Mais, répondait le ministre, pourquoi n'avez-vous pas saisi le Conseil d'État, et avez-vous accepté le jugement d'incompétence sans aller plus loin ?

— Parce que nous savions que votre républicain de conseil d'État nous condamnerait carrément.

Il est vrai qu'à ce moment le fou rife de la Chambre a montré au bouillant évêque, qu'il était en train de perdre une superbe occasion de garder ce silence d'or, dont parle le poète. Alors, il a eu une inspiration tout à fait divine.

D'ailleurs, a-t-il continué, il n'y a pas de loi qui nous expulse.

— Ah pardon, il y a des décrets.

— Ils ne nous visent pas réellement.

— Ah pardon, ils vous visent si bien que la Chambre s'occupant de vous, les a rappelés au gouvernement. Souvenez-vous en, souvenez-vous en.

— C'est de l'appréciation cela, s'est alors écrié l'athlète Angevin, vous appréciez une de vos lois, vous n'en avez pas le droit, vous empiétez sur le droit des tribunaux !!!

Inutile de raconter la douce gaité du parlement, pendant le cours de ces débats, qui figureraient avec avantage dans le répertoire des Pupazzi ou de l'immortel Guignol. Mais quelle étrange façon ont donc les cléricaux, de guerroyer contre le gouvernement de la République !

On dirait que, sentant leur cause perdue, ils ne se soucient plus, ni de la portée, ni du sérieux de leur polémique. Ils font du bruit, et cela leur semble suffisant. L'autre jour, M. de Gavardie prétendait, qu'il développerait ses interpellations « avec des cris inarticulés » ; hier monseigneur Freppel se lance dans des monologues à la Coquelin, à la joie inénarrable de toute la gauche enchantée de ce petit intermède comique.

Gambetta sortant de la séance, disait avec son large sourire : « Il a été terrible, l'évêque. »

Oui, terrible pour son parti, qui était déjà bien affaibli et bien désemparé, — mais que des débats de son acabit, ne tarderont pas à faire sombrer dans l'abîme le plus terrible : celui du ridicule.

L'IDOLE BRISÉE

Est-il vrai qu'on n'en veuille plus de l'idole Gambetta ? Est-il vrai que les admirateurs d'antan soient disposés au-

jourd'hui à brûler ce qu'ils adorèrent et à renvoyer le patron de Trompette sous les orangers de Saint Sébastien ?

On le croirait presque, devant les dispositions hostiles de la majorité de la Chambre, devant les polémiques d'un grand nombre de journaux républicains.

Gambetta et ses amis sont exclus des commissions. On le repousse, on l'isole, on l'exile. Gambetta, il n'en faut plus ! L'idole est brisée, et il n'est pas bien sûr que les morceaux en soient bons.

Cet ostracisme a un côté avantageux, en ce sens qu'il démontre que la fortune de la République n'est pas liée indissolublement à la fortune d'un homme, et qu'il démolit la sottise légende des « providentiels ou des indispensables ».

Nous avons toujours protesté contre cet anthropomorphisme politique qui est le dada de tous les trembleurs, de tous les peureux et de tous les caractères faibles : aussi la mésaventure gambettiste n'est-elle pas faite pour nous déplaire, à ce point de vue.

La République peut vivre sans Gambetta, comme elle a vécu sans M. Thiers, comme elle vivrait sans M. Grévy, c'est clair. Gambetta peut mourir ou disparaître sans que la République en soit enterrée, voilà qui est entendu.

Il reste à savoir maintenant s'il est profitable, pour cette même République, d'éloigner des affaires et de tenir en chartre privée, un homme de l'intelligence et de la vigueur d'esprit de Gambetta.

Ici le doute n'est plus permis. Il y aurait faute grave et dommage sérieux à perpétuer un ostracisme maladroit qui priverait le Parlement du concours d'une de ses personnalités les plus saillantes et les plus hautes.

Que Gambetta ait commis des fautes, c'est possible, qu'il ait raté son grand ministère, nous l'accordons ; qu'il ait montré trop de sensibilité aux flagorneries et aux platitudes de certains bonshommes de son entourage ; qu'il se soit abandonné à des tendances autoritaires, tout cela est indiscutable, mais nous n'y voyons pas un motif suffisant d'oublier les services immenses que ce même Gambetta a rendus à la République, alors qu'elle luttait pour l'existence et qu'elle se débattait entre les griffes de l'ordre moral.

Admirable chef de parti, tribun populaire et écouté, il sut, par son initiative hardie, grouper en faisceau toutes les énergies républicaines et libérales ; son activité infatigable, son éloquence entraînant, son action audacieuse suffirent à battre en brèche les forces combinées d'une dictature qui tenait dans ses mains l'armée, la magistrature, l'administration, le clergé, la presse, tous les rouages en un mot de notre machine gouvernementale... Et quand ces rouages furent disloqués, quand le pays reprenant possession de lui-même eut la satisfaction de mettre à la porte les usurpateurs effrontés qui prétendaient le faire marcher, Gambetta put, sans orgueil et sans

vanité déplacés, revendiquer pour lui une bonne part de la victoire. Il n'avait pas sauvé la République à lui tout seul, mais il y avait singulièrement aidé.

Il serait donc injuste aujourd'hui de perdre la mémoire de cette épopée et de faire trop bon marché des capacités et de l'influence légitime du politique puissant qui sut tenir en échec la coalition cléricale et s'élever à la hauteur des dangers qui menaçaient nos libertés publiques.

La victoire a été moins favorable que la lutte au développement des qualités spéciales de Gambetta, et l'homme de gouvernement s'est montré inférieur à l'homme de combat. Il fallait s'y attendre un peu et ne pas transformer immédiatement Gambetta en fétiche, en Manitou et en grand Lama, comme le firent quelques flatteurs maladroits. Cette courtisanerie fut évidemment l'une des causes premières des errements et des fautes qui devaient amener le « dictateur » à cette conclusion exagérée : Le grand ministère c'est moi !

Mais, tout en reconnaissant les côtés faibles et les points contestables de cette haute intelligence qu'obscurcissent parfois les vapeurs d'un encens grossier, on ne saurait nier qu'elle brille, malgré tout, d'un éclat singulier, au milieu des médiocrités confuses de la Chambre, pâles lumignons, que nous légua le scrutin d'arrondissement.

Aussi nos honorables feront-ils bien de ne pas prolonger indéfiniment une quarantaine dont ils seraient les premiers à subir les conséquences fâcheuses. Gambetta parqué sous sa tente et tenu à distance trop respectueuse, ce n'est pas le Parlement perdu, sans doute, mais c'est certainement le Parlement amoindri.

LE COUP DE PISTOLET DE ROANNE

Evidemment, il ne faut pas grossir plus que de mesure cette déplorable aventure. Le cerveau détraqué où a germé cette idée insensée de tuer un fabricant de Roanne, aurait tôt ou tard conduit son propriétaire dans une maison de santé, quand bien même l'occasion ne se serait pas présentée d'une station préalable en cour d'assises. Partir de ce fait isolé pour raisonner sur les choses de la grève serait aussi injuste que peu logique.

Cependant, il y a là matière à quelques réflexions. Il est certain que, sans la grève, l'attentat contre M. Béchard n'aurait pas eu lieu. Il est certain également que, sans l'irritation profonde de la masse ouvrière contre les fabricants, le meurtrier ne serait pas allé le chercher comme cible. Et il est absolument évident que l'état d'irritation de la masse qui a causé la frénésie d'un individu a été bien imprudemment augmentée par des gens du dehors, mouches du coche pour aider aux solutions pratiques, mouches venimeuses pour exaspérer la crise et l'enfler aux proportions d'une catastrophe.

Il y a vraiment une presse qui comprend singulièrement son devoir. Une grève éclate. Patrons et ouvriers sont en différend et certainement, si on écoute chaque parti, des deux côtés il y a des raisons alléguées qui expliquent la prétention des uns et la résistance des autres. Quand les ouvriers récla-

ment une modification dans leur salaire ou leur travail, les patrons ne risquent pas les désastres d'une longue suspension de travail sans répondre à leur réclamation par un refus motivé. Ces motifs sont peut-être discutables, mais encore faut-il les discuter. Et dans tous les cas, il semble que ceux qui s'intéressent aux travailleurs, ceux qui se font leurs avocats et leurs conseils devraient s'occuper au moins de cette question première : Quel moyen de raccommoder ceux qui ne peuvent se passer les uns des autres ? Quel moyen honorable pour tous de mettre fin à un état de choses déplorable ? Quel moyen d'arriver à une solution qui ne ruine pas tout le monde ?

Les ouvriers ne sont pas précisément des hommes de science. Les questions économiques leur sont généralement étrangères. On peut, sans témérité, supposer qu'ils voient parfois une vexation là où il n'y a qu'une nécessité commerciale. Supposez qu'une de leurs prétentions oblige les patrons à renoncer à la lutte internationale contre une concurrence produisant à meilleur compte. Ne serait-il pas d'une bonne fraternité démocratique de leur faire toucher du doigt ce qu'ils ne saisissent pas au premier abord ? Lors de la grève de Bessèges, grève qui s'est terminée comme de coutume par la rentrée des ouvriers aux mêmes conditions que celles qui avaient été le prétexte de la cessation du travail, il a été établi que, nulle part, les tarifs n'étaient aussi élevés que dans les exploitations du Gard. Les ouvriers réclamaient, quand ils étaient en réalité des privilégiés du travail. Quelle a été l'attitude de la presse ultra radicale ? La même que dans la grève de Roanne. On est parti en guerre contre les patrons, on a dit au grévistes : vous êtes grands, vous êtes nobles, vous êtes des martyrs ; courage, continuez, ne faiblissez pas, ne cédez rien, et quand après de longs jours, le pain a manqué à la maison, quand tout a été mis au mont-de-piété, quand la misère noire s'est bien assise au foyer, alors messieurs les voyageurs en grève bien repus, bien satisfaits, bien fiers de leur triomphe oratoire, sont partis tranquillement, laissant rentrer à l'atelier les affamés qui n'ont rien obtenu et qui mettront des années pour reconstituer leurs petites économies gaspillées dans la lutte « du pot de terre et du pot de fer. »

Mais les journaux se sont bien vendus dans la population gréviste, mais messieurs les rédacteurs ont tartiné ferme sur les infâmes patrons, mais ils se sont fait une popularité lucrative, mais ils ont chauffé la grève à blanc au risque d'une explosion : celle du pistolet de Fournier par exemple.

Je serais curieux de voir l'attitude de ces socialistes hérissés, de ceux qui prétendent que l'attentat de Fournier a « soulagé la conscience publique », si on les mettait en face de ce fanatisé, lorsque la Cour d'assises lui aura infligé une peine sévère. Quand Fournier leur dirait : C'est vous qui représentez ce patron comme un misérable, c'est vous qui prétendez que ses caprices tyranniques étaient le seul obstacle au succès de notre coalition, c'est vous qui disiez qu'il méritait d'être traité comme un brigand hors la loi, c'est vous qui me parliez de revanche, de révolte, de lutte sans merci, c'est vous qui m'avez mis à la main cette arme d'assassin. — Que répondraient-ils ?

Et quand Fournier ajouterait : Et maintenant mes amis n'ont rien obtenu, les plus ardents à répondre à vos excitations ont été chassés définitivement des ateliers, il y a chez nous un peu plus de misère, chez les patrons un peu plus de raideur, chez les ouvriers un peu plus de haine, et moi je pars pour le bain. Et vous ?

Est-ce que les rédacteurs de ces feuilles sang de bœuf lui diraient que le tirage du

M. Chesnelong. — C'est épouvantable ! Apprendre la lecture aux enfants, pourquoi ? Pour qu'ils lisent *Nana* et *Pot-Bouille*.

M. Jules Simon. — Permettez, *Pot-Bouille* n'est pas une œuvre sans valeur et le tirage du *Gaulois*...

M. Buffet. — N'insistons pas, notre éminent collègue nous a rendu tant de services que l'on peut bien lui passer *Pot-Bouille*.

M. de Broglie. — D'autant plus que *Pot-Bouille* est infiniment plus honnête et plus moral que les livres du massacreur de chiens que l'on nomme Paul Bert ! huc ! huc !

M. Lucien Brun. — La langue et les éléments de la littérature Française.

M. Hervé de Saisy. Quelle langue ? la langue verte, celle qu'on apprend dans les bagnes.

M. Baragnon. — Bien entendu, les républicains n'en connaissent pas d'autre.

M. Lucien Brun. — La géographie.

M. Fresneau. — Autre invention démoniaque, pour empêcher de croire au paradis terrestre.

M. Lucien Brun. — L'histoire... et vous savez quelle histoire, messieurs ? L'histoire des bandits de la Terreur, la glorification des assassins et des incendiaires, l'apologie de tous les crimes qui ont ensanglanté nos annales, pendant qu'on déversera le mépris et l'injure sur nos grandes journées catholiques, sur les héros de la Saint Barthélemy, sur les apôtres de l'inquisition... Et vous

supporteriez que l'on enseignât ces horreurs à nos enfants, jamais !

M. Chesnelong. — Plutôt la mort.

M. Buffet. — Plutôt le supplice et les tortures des premiers martyrs !

M. Lucien Brun. — J'aime cette noble ardeur, cette courageuse indignation et nous voici au diapason convenable pour prendre des résolutions viriles. Veuillez, mes chers collègues, nous exposer vos plans de résistance.

M. de Gavardie. — Voici : plan N° 1.

M. Baragnon. — Vous en avez plusieurs ?

M. de Gavardie. Cent vingt-sept pour vous servir :

M. Lucien Brun. — Ne sera-ce pas un peu long ?

M. de Gavardie. — Le temps ne fait rien à l'affaire. Du reste mes moyens de résistance sont des plus simples, comme vous allez voir. Je disais donc plan N° 1.

Chaque père de famille fera entourer sa demeure d'une triple enceinte de murailles, ayant quatre vingt-dix mètres de hauteur ; un fossé de soixante pieds séparera chaque enceinte de la citadelle dans laquelle on ne pénétrera que par un pont-levis.

M. Chesnelong. — Mais ce n'est pas pratique du tout.

M. de Gavardie. — Cela m'est bien égal.

M. Chesnelong. — Comment voulez-vous que des paysans fassent construire des murailles et des ponts-levis ?

M. de Gavardie. — Si vous préférez le plan N° 2.

Tous les pères de famille réunis, s'armant pour la défense de leur liberté, organisent une armée insurrectionnelle, composée de trois cents bataillons divisés en bataillons sédentaires, et en bataillons de marche.

Les bataillons de marche comprendront tous les hommes valides de vingt à quarante ans, — ayant moins de deux enfants.

Les bataillons sédentaires, préposés à la défense du foyer...

M. de Broglie. — De plus en plus impraticable.

M. de Gavardie. — Comment impraticable ! J'ai établi par des calculs certains que mon armée de pères de famille atteindrait un effectif de quatre millions d'hommes. Pensez-vous, qu'il n'y ait pas là de quoi écraser Ferry et ses satellites ? Du reste voici le plan N° 3.

— On établira sous les écoles municipales des trente-six mille communes de France, des mines explosibles, reliées entre elles par des mèches souterraines, qui...

M. Hervé de Saisy. — Vraiment ce n'est pas sérieux.

M. de Gavardie. — Pas sérieux ! Alors que direz-vous du plan N° 4.

L'organisation d'un comité de résistance parcourant la France en ballon, pour échapper aux janissaires.

M. Lucien Brun. — Vraiment nous perdons notre temps à entendre ces billevesées.

M. de Gavardie. — Billevesées vous-même. Dites donc plutôt que vous ne voulez rien faire et que toute votre énergie se dépense en discours.

M. Chesnelong. — Permettez, nous résisterons moralement.

M. de Broglie. — Ordre-moralement.

M. Buffet. — Nous immolerons le ministère dans le Français.

M. Lucien Brun. — Nous crierons à la persécution, au supplice, au martyre !

M. Baragnon. — Nous traiterons les fonctionnaires de crocheteurs, d'escarpes, de Canaques.

M. Hervé de Saisy. — Nous appellerons Ferry, Dioclétien, Néron, Héliogabale.

M. de Gavardie. — Et après ?

M. Chesnelong. — Après nous attendrons les vengeances célestes !

M. de Gavardie. — Vous me faites pitié, et si vous n'avez pas d'autres armes à votre service, le Ferry doit joliment rire dans ses favoris.

Oh oui !

journal a fortement monté pendant la grève de Roanne, que le petit voyage nécessité par le reportage de la crise a été tout à fait charmante et qu'ils se préparent à une agréable campagne du même genre, dans un autre département ?

Non, je pense qu'ils baisseraient la tête et sentiraient dans les reins un petit frisson, n'ayant rien de commun avec la béatitude de l'homme qui respire bien, parce qu'il se sent dans d'excellentes conditions physiques et morales.

Mais nos littérateurs collectivistes et Fourrier ne se rencontreront pas, car, pendant que celui-ci, sera sur le banc des accusés, entre deux gendarmes, ceux-là prendront leur absinthe sur le boulevard, aux frais des pauvres diables, qui veulent pas comprendre que les charlatans de la démagogie sont les plus dangereux et les rapides des exploiters.

FEUILLES VOLANTES

Nous sommes toujours sans nouvelles des assassins de Chaponost, de l'assassin de Villeurbanne, de l'assassin de l'Île-Barbe, et de plusieurs autres gredins trop nombreux qui ne semblent pas se soucier énormément des recherches de la police.

Il est de plus en plus évident, pour nous, que cette police manque d'adresse et de perspicacité. Ainsi elle se donne la peine, aujourd'hui, de fouiller dans le domicile de tous les habitants de Chaponost qu'on lui signale, avec le vague espoir de trouver une preuve quelconque de culpabilité dans les placards, sous les carreaux ou dans les paillasses.

Ces recherches louables, ne sont-elles pas maintenant quelque peu puériles, et n'avons-nous pas le droit de sourire d'un système d'instruction aussi enfantin ?

Il est bien évident que, depuis plus de deux mois que le crime a été commis, les coupables ont eu le temps de détruire, de brûler, de réduire en cendres impalpables et de faire disparaître absolument le moindre indice du crime.

Supposez-vous que ces criminels seraient assez bêtes, par exemple, pour garder la douzaine dépareillée de mouchoirs semblables à celui qu'on a trouvé au domicile du malheureux Villard ?

Non, ces investigations tardives ne peuvent aboutir qu'à un résultat absolument négatif. Il est certain que le crime a été commis par des habitants du pays, au courant des habitudes et des affaires de leur victime. Ces gens-là n'ont pas disparu, et tôt ou tard on doit arriver à les découvrir, à la condition de ne pas faire trop grand étalage de perquisitions, de ne pas se livrer à des descentes de justice annoncées d'avance et entourées d'un appareil tel, qu'il faudrait être bien naïfs pour s'y laisser prendre. Il ne faut pas non plus que des Pandores trop zélés aillent empocher les premiers venus, sur des propos de cabaret, et les emmènent, la chaîne au cou, jusqu'au Palais de Justice, où on leur fait subir trois semaines de prévention inutile.

Tout cela c'est de la police à rebours, et le fameux Lecoq, ou feu M. Claude riraient singulièrement de ces bizarres investigations. Un peu plus de finesse, un peu plus de discrétion et d'astuce s. v. p.

Il importe que les coupables ne soient pas toujours tenus en éveil et mis sur leurs gardes par des enquêtes tapageuses, contre lesquelles il est trop aisé de se défendre. N'existe-t-il aucun agent, dans notre police lyonnaise, qui soit capable de découvrir une piste, de s'y attacher, de la suivre, sans le crier à tous les échos et sans en prévenir huit jours d'avance les misérables que cela intéresse ?

Si nous sommes trop pauvres en limiers de cette sorte, qu'on en demande un ou deux à Paris, où il nous semble que les criminels se découvrent plus facilement qu'à Lyon. Ce n'est pas une raison, parce que nous sommes « la province » pour nous laisser en proie à des malfaiteurs qu'encourage l'impunité et que poursuivent vainement des policiers d'opérette.

Si les scélérats ne s'arrêtent pas assez dans notre bonne ville et ses environs, il y a une chose qui s'arrête trop, ce sont les travaux publics.

Nous lisons l'autre jour dans un rapport de M. le maire Gailleton, où règne un ton mélancolique et presque découragé, la longue liste de ces travaux et de ces embellissements dont le besoin se fait sentir plus que jamais.

Reconstruction du pont Morand, reconstruction du pont Lafayette, construction d'un lycée, construction de groupes scolaires, construction de la nouvelle Préfecture, achèvement de l'école de médecine, achèvement du Palais Saint-Pierre, et les fontaines, et les statues, et les égouts, il y en a un chapitre interminable !

Pourquoi ne fait-on rien, ne commence-t-on rien, ne finit-on rien ?

Il y a un argument sérieux, l'argent manque, et l'argent est le nerf des constructions.

Sans doute, mais l'argent ne manque pas

tant que cela. Il manque si peu que le Crédit foncier nous verse les annuités d'un emprunt dont les sommes improductives crouissent sottement dans les caisses du département et de la ville, et dont nous payons non moins sottement les arrérages.

Une partie de cet emprunt est destinée à la nouvelle préfecture, et le jury d'expropriation est en train de fixer des indemnités peu rassurantes pour l'addition finale.

Mais les quatorze millions empruntés ne sont pas destinés uniquement à la nouvelle préfecture, — car nous ne pensons pas qu'on ait la folie de dépenser sept cent mille francs de loyer annuel pour loger le préfet du Rhône et ses services, forcément diminués et restreints à la suite du rétablissement de la Mairie centrale. Eh bien qu'attend-on pour les autres travaux ?

Qu'attend-on notamment pour reconstruire ce vieux pont Morand qui, un de ces jours, enverra tous ses passagers au milieu du Rhône ?

On ne peut tout faire à la fois, nous le comprenons, mais encore serait-il bon de commencer par un bout. Or, nous voyons bien des projets, nous lisons bien des rapports, nous feuilletons bien des paperasses, nous entendons bien des promesses, mais tout se passe sur le papier. Et des constructions sur papier, vous savez, ce n'est guère solide.

Demandez aux actionnaires de l'Union.

Nous avons publié la semaine dernière, un petit travail budgétaire destiné à démontrer qu'un député pouvait vivre avec ses neuf mille francs de traitement, sans être trop misérable, ni se voir obligé de recourir à l'assistance publique.

Un de nos lecteurs — non député, mais ami de députés, a bien voulu prendre la peine de faire subir à nos chiffres quelques redressements, desquels il résulterait que douze mille francs sont absolument nécessaires, pour vivre convenablement à Paris.

Convenables oui, nécessaires non. Car tout en admettant que neuf mille francs par an, constituent un budget un peu restreint, il y a des milliers et des milliers de gens qui vivent à Paris, avec moins que cela, sans que leur existence soit précisément gênée.

Combien ne connaissez-vous pas d'employés de commerce, d'administration, de chefs de bureau, de clercs de notaires ou d'avoués, qui se trouvent satisfaits de gagner cinq cents francs par mois, et ne se considèrent pas comme misérables pour cela !

Est-il indispensable qu'un député ait un train beaucoup plus considérable, lorsque sa fortune personnelle ne le lui permet pas ?

Assurément douze mille francs sont toujours plus agréables que neuf, pour celui qui les reçoit — mais pour celui qui les paie ?

Car enfin, il faut toujours en arriver là. La Chambre actuelle coûte environ cinq millions aux contribuables ; leurs affaires s'en trouveraient-elles mieux avec dix-huit cent mille francs de plus ? Il est permis d'en douter. Nous voyons bien l'avantage des députés, mais beaucoup moins celui des électeurs.

LES DUELLISTES POUR RIRE

Pétition d'un ex-prévôt du 17^e léger à Messieurs les sénateurs et députés

Messieurs les sénateurs et députés,

J'ai soixante-treize ans, vingt-cinq ans de service, douze campagnes et quarante-sept duels à la pointe, à la contre-pointe et au briquet, dont dix-huit avec mort d'homme, — jamais la mienne, toujours celle de l'autre. — Prévôt au 17^e léger, j'ai appris à vingt générations de conscrits comment on s'y prend pour ne pas tenir une épée comme un cierge, et il serait trop long de vous citer tous les élèves dont j'ai fait de solides lapins, solides en tierce et en quarte et prêts à s'aligner pour un oui et pour un non.

Eh bien ! messieurs les sénateurs et députés, je dois vous signaler un fait assez singulier : jamais il n'y a eu autant de duels qu'à cette heure, et jamais on n'a vu aussi peu de poitrines trouées d'une belle boutonnière rouge. — Comme aussi jamais on n'a tant vu de pékins mettre flamberge au vent. Ce ne sont plus les militaires qui se battent, ce sont les pékins, et parmi les pékins, il n'y en a que pour les journalistes. Je ne peux pas ouvrir mon *Petit journal* sans trouver une nouvelle algarade de ces oiseaux à plume. Tout leur est bon pour s'envoyer des témoins. En voilà un, hier, qui reçoit sur la tête une douche marseillaise, il en prend prétexte pour envoyer ses témoins à tous ceux qui ont eu le toupet de prétendre que sa pommade ne sentait pas la rose. En voilà un autre, ce matin, qui s'en mêle à son tour parce qu'il s'agit de savoir si son Clairon est mieux au coin du quai que le Figaro du susdit empoté ; et puis c'est Rochefort par-ci, Reinach par-là, Pierre d'un côté, Paul d'un autre, Jacques un peu plus loin. Cré mille pompons, quelle boucherie !

Alors, vous me direz : De quoi te plains-tu ? De quoi je me plains ! Mais de boucherie, il n'y en a pas plus que dans le jardin de mon

curé ! Ces gaillards-là s'agissent de sottises, les témoins partent du pied gauche, et vous croyez que ça va aboutir à un alignement quelconque ? Ça se termine par un procès-verbal où on raconte que l'un a voulu un coupe-chou de trente-cinq centimètres, l'autre une latte de deux mètres, qu'un autre a demandé que ça se fit le matin, un autre le soir, que celui-là a exigé qu'on se tournât le dos, celui-ci qu'on se bouchât l'œil gauche, bref, ces quatre citoyens signent le procès-verbal et en voilà jusqu'à la prochaine occasion. Pendant ce temps-là les adversaires roulent les yeux, frisent leur moustache, impriment les procès-verbaux jusqu'à extinction de chaleur, — et si ça ne fait pas monter le sang à la peau, ça fait monter le tirage.

Ou bien, une fois par hasard, il y en a deux qui se dévouent pour la corporation. Ils se battent !!! — Ça dure trois jours en procès-verbaux, puis on part pour la Suisse. (La Suisse ! avec ça qu'on les gênerait avec leurs petits joujoux, dans un coin du parc Monceaux !) On s'aligne et on revient bras dessus, bras dessous. Un des guerriers a une piqûre de puce dans le creux de la main, l'honneur est satisfait (Ah ! credi, il n'est pas difficile à contenter). Et voilà deux héros, à trois poils, qui en ont pour quinze jours à exhiber leur torse dans les brasseries.

Eh bien ! messieurs les sénateurs et députés, tout cela, c'est une honte pour la France et pour la belle profession des armes dont j'ai été un des plus illustres représentants. Qu'on se batte pour des fichaises, possible, tous les goûts sont dans la nature et je me souviens que j'ai tué d'un joli dégaillé en tierce, un farceur qui prétendait que ma pipe était mal culottée ; mais, nom d'un fleuret, quand on se fait l'honneur réciproque de croiser le fer, ce n'est pas pour faire clic clac pendant cinq minutes et aller prendre l'absinthe après.

Que ces clampins se battent, s'ils en ont envie, mais qu'ils se boutonnent un peu, autrement on finira par dire que les duellistes ne courent pas d'autre danger que de risquer un chaud et froid en se déshabillant par le vent du nord.

C'est pour cela, messieurs les sénateurs et députés, que je vous propose la loi suivante qui n'est pas si bête qu'elle en a l'air :

ART. 1^{er}. — Tout journaliste qui envoie des témoins à un autre ne pourra s'en faire de réclame, avant trois jours, sous peine de dix mille francs d'amende.

ART. 2. — Tout duel qui n'aboutira pas sera passible de la même amende, payable solidairement par les adversaires et les témoins.

ART. 3. — Tout duel devra être sérieux.

ART. 4. — Par conséquent, chaque fois qu'il n'y aura pas mort d'homme, les adversaires seront tenus de recommencer après guérison du blessé, jusqu'à ce que l'un d'eux ait été sur le flanc pendant trois mois au moins. — Un médecin sera commis par le tribunal pour vérifier l'état du soi-disant blessé, qui serait parfaitement capable de tirer une carotte.

ART. 5. — Tout duel traînant plus de 48 heures serait assimilé aux duels ratés, punis par l'article 2.

ART. 6. — L'épée étant une arme militaire, on ne pourra plus se battre qu'au pistolet et à cinq pas.

ART. 7. — Cette loi n'est pas pour rire. Et je vous réponds, messieurs les sénateurs et députés, que messieurs les duellistes pour rire nous ficheraient la paix.

Jean-Marie PIQUAFOND,

Ex-prévôt au 17^e léger, en retraite à Brindas par Lyon (Rhône).

THEATRES

Grand-Théâtre. — En donnant régulièrement trois fois par semaine, le *Tribut de Zamora*, — à la suite des trois représentations régulières du *Prophète* — la direction essaie de faire croire au succès de la dernière œuvre de Gounod. C'est son droit et son devoir, et nous ne la chicanerons pas de tenter des recettes avec un opéra qui lui a coûté quelque argent à mettre en scène.

Mais, il faut l'avouer, ces recettes sont relativement maigrelettes, et si l'espèce de curiosité s'attachant toujours à une nouveauté, quelle qu'elle soit, est suffisamment puissante pour attirer un peu de monde, les spectateurs du *Tribut* témoignent en général un enthousiasme d'une excessive modération pour cet ouvrage. Les phalanges romaines aux mains desquelles a recours le général Guerpillon, pour s'efforcer de vaincre l'indifférence et la torpeur du public, en sont pour leurs frais. Leurs braves frénétiques s'éteignent dans le vide, quand ils ne provoquent pas des protestations, s'adressant à la fois à un livret assommant, à une partition banale et quelquefois aussi à des rappels intempestifs, dont on comble quelques interprètes, en enflant un peu trop leur succès.

Un autre motif plaide en faveur de la direction, qui cherche à user jusqu'à la corde le *Tribut de Zamora*, c'est l'embarras dans lequel elle se trouve pour composer des spectacles.

Les *Contes d'Hoffmann* attendent une prima-donna ; l'opéra-comique a été dès le début de la campagne et remplacé par *Popérette*, dont la reprise de *M^{lle} Favart*, va nous offrir un spécimen ; et une partie du répertoire demeure impossible à exécuter, faute de contralto et de chanteuse légère de grand-opéra, — celle-ci dont M. Morfer a si souvent promis « incessamment » l'arrivée,

il y a deux mois, ayant manqué le train et les trains suivants.

Quant à M. Lestellier, des médecins autorisés ont constaté son état de maladie. Voilà un bulletin de santé sur lequel nous ne serions point fâché de jeter un coup d'œil.

Force est donc à notre directeur, de borner ses affiches, de jouer *Faust* de temps en temps, pour n'en pas perdre l'habitude, d'annoncer comme spectacle extraordinaire *Mignon* avec M^{lle} Riveri, et enfin d'abuser du talent de M^{lle} Fincken, qui chante à peu près tous les soirs, puisqu'elle reste la seule et unique chanteuse du Grand-Théâtre. De façon qu'il suffirait d'un coryza de M^{lle} Fincken, pour entraîner l'impossibilité de jouer quoi que ce soit !

Quand on songe que la venue à Lyon de M. Cam-pocasso, devait régénérer l'art musical et relever notre scène lyrique à un niveau qu'aucun de ses prédécesseurs ne lui avait permis d'atteindre !

Il est juste d'ajouter qu'on annonce pour lundi la *Traviata*, pour les représentations de M^{lle} Ambre, une chanteuse sur laquelle nous ne pouvons encore formuler aucun jugement, et dont la réputation, née en Hollande, s'est perpétuée dans le nouveau-monde.

D'autre part, certaines surprises sont réservées à nos concitoyens. Il est question de reprendre trois ouvrages qui n'ont pas été donnés à Lyon depuis dix ans pour le moins : les *Huguenots*, la *Juive* et *Robert-le-Diable*. On débitera par les *Huguenots* avec M^{lle} Fincken dans le rôle de Marguerite, et M. Bataille dans celui de St-Bris.

Célestins. — Il y avait, samedi dernier, une salle très convenablement garnie, à la reprise du *Demi-Monde*. Tant mieux. Le public assez nombreux, qui s'y était donné rendez-vous, a pu une fois de plus, se rendre compte de la façon dont sont interprétées les œuvres du répertoire, sur la première scène de province, sur cette scène municipale et subventionnée des Célestins, dont les lyonnais ont constamment — et avec juste raison — été si fiers, jusqu'au 2 novembre 1881.

Quand nous aurons constaté que jamais la *Marine du Mardi-Gras*, n'a excité la gaîté et provoqué le rire autant que cette représentation du *Demi-Monde*, nous aurons suffisamment dit comment les comédiens ordinaires de M. Cam-pocasso, ont traité un des chefs-d'œuvre du théâtre contemporain.

Exécuté de la sorte avec la complicité de M^{mes} Carina, Renard, Lebon, de MM. Schaub, Frumence et consorts, le *Demi-Monde* a paru bien vieilli à quelques-uns. Ce n'est pas la pièce de Dumas fils qui a vieilli, ce sont ses interprètes qui l'ont rajeunie à leur manière.

Au milieu de la lamentable débâcle de cette représentation, et sans essayer de critiquer les artistes ci-dessus désignés, parce qu'ils sont au-dessous de toute critique, nous nous bornerons à repêcher trois sujets, que nous mentionnerons plus spécialement — M^{lle} Sarah-Rambert, MM. Dalbert et Gerbert.

Chargée du rôle de la baronne d'Auge, la première a réussi à accentuer encore les nombreux défauts, qui nuisent à ses quelques qualités. M^{lle} Sarah-Rambert qui, à l'instar de certains directeurs, promet beaucoup et tient peu, parviendra-t-elle, avant le terme de la saison, à se débarrasser de cette déclamation monotone, de cette froideur, de ces gestes faux, du manque d'aisance et de naturel, dans le maintien et le débit, qui l'ont distinguée jusqu'à présent ? Nous n'osons plus l'espérer.

Préoccupé sans doute — en sa qualité d'administrateur, — de l'effet produit par la pièce sur le public, M. Dalbert (Olivier de Jalin), ne s'est fait remarquer ni par la distinction et l'élégance voulues par le personnage, ni par la fidélité de sa mémoire ou la sûreté de sa diction.

Quant à M. Gerbert (Raymond de Nanjac), nous lui reprocherions volontiers une certaine raideur d'attitude, et un débit légèrement emphatique, s'il n'était partout très-conscientieux et le seul peut-être de la troupe, qui sache constamment ses rôles, et prenne la peine d'articuler nettement et correctement, — qualités que nous apprécions d'autant plus qu'elles sont rares.

Et maintenant, à un nouveau jour, à une nouvelle et prochaine fantastique interprétation.

Concert. — La société de Secours mutuels des artistes-musiciens va donner, mercredi prochain, 5 avril, un concert spirituel au profit de sa caisse de retraite.

MM. Salomon, Engel, Bataille, Seguin, MM^{mes} Baux, Fincken, Riveri, la Société Sainte-Cécile (hommes), la classe d'ensemble des élèves du Conservatoire, pour la partie chantante, MM. Luigini, Forestier, Reuchsel, M^{lle} Celmer, et l'orchestre du Grand-Théâtre, naturellement pour l'accompagnement, concourront à l'éclat de cette soirée.

En y assistant, le public est à la fois certain du plaisir qu'il éprouvera à l'audition d'une musique qu'il a rarement l'occasion d'entendre, et de contribuer à une œuvre digne de sympathie. Car, si au service de l'Autriche, le militaire n'est pas riche, au service des directeurs, quels qu'ils soient d'ailleurs, les musiciens d'orchestre deviennent rarement millionnaires.

Théâtre Bellecour. — Dimanche, 2 avril, une de nos meilleures sociétés d'amateurs, l'*Union-chorale*, sous la direction de M. Ribes, offre à ses sociétaires, à leurs familles et à ses nombreux amis, sa fête musicale annuelle.

Ce concert aura lieu au Théâtre-Bellecour, à 4 heures.

Nous n'en connaissons pas le programme complet, mais nous ne doutons pas que les organisateurs de cette matinée sachent le rendre attrayant par le choix et l'exécution de ses diverses parties.

Fanfare-Lyonnaise. — Le concert annuel de la *Fanfare-Lyonnaise* est dès à présent définitivement fixé au 22 avril. Il sera donné au Grand-Théâtre et la plupart de nos artistes lyriques y participeront comme les années précédentes.

Le programme en sera arrêté sous peu.

G. LAURENT.

Lyon. Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5, ALRICY, 2007

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable A. ALBICY.

PAVILLONS RUSTIQUES EN CIMENT
Pièces d'eau, Moulures en ciment,
Travaux de Maçonnerie
FAVIER SIMON
ROCAILLEUR
Médaille à l'Exposition de Lyon 1879, au Comice agricole
56, rue de Trion, au 2^{me}
(Lyon-St-Just)

MALADIES DES FEMMES
M^{me} CHRÉTIEN
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
traite les maladies des femmes par une méthode
toute spéciale. A la suite de longues et incessantes
recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter
avec grand succès la **Stérilité** et ses diverses affec-
tions, M^{me} CHRÉTIEN compte 26 années de
succès qui dépassent toutes les prévisions et assu-
rent à son traitement une immense supériorité
sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. —
Analyse des urines.
CONSULTATIONS TOUS LES JOURS
DE MIDI A QUATRE HEURES
9, rue Bourbon, au 1^{er}, au-dessus de l'entresol, Lyon

CRÉDIT PROVINCIAL
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 12,500,000 francs
SIÈGE SOCIAL, 7, RUE DROUOT, PARIS
AGENCE DE LYON
35, rue de la Bourse, 35
BUREAU ANNEXE
3, rue Raymond, Croix-Rousse
Exécution de tous ordres de Bourses.
Nous sommes à l'époque de l'année la plus per-
nicieuse pour les rhumatisants. A cet effet, on ne
saurait trop recommander l'usage de la flanelle vé-
gétale, huile et ouate de pin de Schmidt-Verrier,
place Bellecour, 3.

TIMBRE CAOUTCHOUC
ANCIENNE MAISON LEFÈVRE
Grand'Rue de la Croix-Rousse, 144

C. THIVOLLET
SUCCESEUR
LYON - COURS DE LA LIBERTÉ, 187 - LYON

L'ÉCHO VINICOLE
*Organe de la production et du
Commerce des vins.*
Paraissant à Lyon, le Dimanche.
Ce journal se recommande au commerce des
Vins et Spiritueux par l'exactitude et l'importance
des renseignements qu'il publie chaque semaine de
tous les principaux centres vinicoles.
Prix de l'abonnement, 10 fr. par an. Adresser
les demandes d'abonnement à **M. A. GODARD**,
administrateur-gérant, quai de la Guillotière, 6 et rue
de Bonnel, 2, à Lyon.

MALADIES SECRÈTES
Guérison rapide par le **ROB SAVARESI**
— S'adresser à la pharmacie rue Vieille-
Monnaie, 19, Lyon, seul dépôt, et par cor-
respondance.
UN JOURNALISTE, rédacteur en
plusieurs années, d'un grand journal quo-
tidien de province, désirerait trouver un
emploi analogue dans une autre région.
S'adresser à l'AGENCE HAVAS, 8, Place
de la Bourse Paris.,

MALADIES DES FEMMES
STÉRILITÉ Complètement guéries
par le traitement de
M^{me} CHRÉTIEN d^{re} de la Faculté de méde-
cine de Paris et de l'Ecole
supérieure de pharmacie. — 28 années de
succès. — Analyse des urines par des procédés
chimiques. Lyon, 9, rue Bourbon, au premier.
Cabinet de midi à 4 heures.

Nous engageons vivement les personnes qui
s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au
courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de
la vigne, de s'adresser à la

**GAZETTE
AGRICOLE ET VITICOLE**
journal paraissant tous les dimanches, et qui a été
choisi par le comité d'études et de vigilance pour la
destruction du phylloxera dans le département du
Rhône, pour la reproduction de tous ses documents,
rapports, procès-verbaux, etc., etc.
On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue
de la Bourse, 14.
Prix : 8 francs par an.

EAUX MINÉRALES
Françaises et Étrangères
Pharmacie des Célestins, pl. des Célestins, 5
Produits au gluten p^r les diabétiques

DEMANDEZ dans les dépôts
de la Société
des **LAITIÈRES**
du Rhône les **BEURRES**
tant appréciés des gourmets et ama-
teurs de beurre de table. — Marque des
LAITIÈRES DU RHÔNE.
Beurre extra-fin, genre Isigny,
le kilogramme. . . . 5 fr. »
Beurre fin de table,
le kilogramme. . . . 3 50
QUALITÉS ESTAMPILLÉES

Plus de sucrage pour les Vins
L'expérience a démontré que le raisin
sec seul devait être employé, et le raisin
de Corinthe de préférence à tout autre.
Mettre avec les marcs, pressés ou non,
d'un pièce de vin 50 kilos raisin de Co-
rinthe et 200 litres d'eau, on obtiendra du
vin à 9 degrés aussi coloré que le pre-
mier.
On peut se procurer des raisins de Co-
rinthe, récolte 1881, dans les entrepôts
BRÉSARD-NÉEL, 2, Place de la Miséri-
corde, Lyon.

LECONS
d'Italien, d'Allemand, d'Espagnol
et d'Anglais (traductions)
PRIX MODERES
S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue
Confort, sous le n° 1216.

MAISON D'ACCOUCHEMENT
Tenue par M^{lle} JEANNIN, sage-femme
3, Rue de la Platière, Lyon
Soins assidus, Discretion, Consultations, Chambres
indépendantes. Renseignem^{ts} p^r correspondance.

Éviter les contrefaçons
**CHOCOLAT
MENIER**
Exiger le véritable nom
HERNIES sans opération, guérison
prompte, parfaite, garan-
tie par les faits. En cor-
respondance plus de bandage.
GAILLARD, quai de la Charité, 8, Lyon.

**TRAMWAYS & OMNIBUS
DE LYON**
Affichage dans les diverses Voitures
Bureaux et Échoppes de la Compagnie
**S'ADRESSER, POUR TRAITER
A L'AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER
LYON — rue Confort, 14**

1 FRANC par AN 150,000 ABONNÉS 52 NUMÉROS
**Le Moniteur
des
Valeurs à Lots**
(Paraît tous les Dimanches, avec une causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUTES LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse
Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.
Propriété du **CRÉDIT DE FRANCE**. — Capital : 75,000,000 de Fr.
On s'abonne dans toutes les succursales des Départements. **UN FRANC PAR AN** dans les Bureaux de Poste
et à PARIS, 17, Rue de Londres.

Compagnie Parisienne de Voitures
L'URBAINE
Société Anonyme. — Capital 18,000,000 de fr.
MM. les Porteurs d'Obli-gations
sont informés que le coupon d'inté-
rêt n° 3, à échéance du 1^{er} avril 1882,
sera payé à partir dudit jour, aux
conditions suivantes :
Au porteur, 11 fr. 65.
Nominatives, 12 fr. 125.
Chez M. HENRI de LAMONTA, Banquier
59, Rue Tailbout, 59, Paris.
**CASINO MUNICIPAL
de la VILLE de NICE**
MM. les Porteurs d'Actions et
d'Obli-gations sont informés que le
coupon d'intérêts, venant à échéan-
ce le 1^{er} avril 1882, sera payé à par-
tir du dit jour, aux conditions suiv.
Act. au Port. 11 fr. 625. — Nom. 12 fr. 125
Obl. au Port. 9 fr. 275. — Nominat. 9 fr. 70
Chez M. HENRI de LAMONTA, Banquier
59, Rue Tailbout, 59, Paris.

L'ÉTERNELLE
Compagnie d'Assurances
CONTRE L'INCENDIE, LA GRÊLE
LA MORTALITÉ DU BÉTAIL
Demande des Directeurs par-
ticuliers dans chaque dé-
partement.
POSITION FIXE ET LUCRATIVE
Adresser les demandes au
siège social :
Rue des Noyers, 37
PARIS

Le Journal des Tirages Financiers
(12^e Année)
PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS
PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE
(SOCIÉTÉ ANONYME)
Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs
Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obli-gations. — Très-
complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages.
Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assem-
blées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles
et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant
les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.
L'ABONNÉ A DROIT :
**AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS
A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS**
sans Commission
Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :
UN FRANC PAR AN
ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

AGENCES lucratives
offertes dans
toutes les Communes par le
**Comptoir commer-
cial à Saumur.**
Vente de Cafés, Savons,
Vins, Huiles, etc.

VÉRITABLE LIQUEUR D'HENDAYE
(Médaille d'or.) HYGIÉNIQUE, DIGESTIVE (Médaille d'or.)
Expédition franco, en France, depuis 8 litres
Dépôts partout, notamment à Paris, V^e PACQUETET,
rue Châteaudun, 2; à Lyon, C. VIDAL, cours de la
Liberté, 15.
Fabrique P. BARBIER, à Hendaye (B^{as}-Pyrénées)

Articles de Luxe et de Fantaisie
MON CASSET
Rue de la République
(EX-RUE DE LYON)
32
Rue de la République
(EX-RUE DE LYON)
32
MAQUILLERIE — EVENTAILS
Bijouterie. — Tabletterie
Macs gilets, etc. Accessoires garnis
Ébénisterie artistique
Porte-Bonquets — Passe-Partout
Chapelles. — Petits Bronzes
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs
PORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

**LE CAFÉ
DES
GOURMETS**
est composé des
meilleures sortes.
Il ne contient aucun
mélange de Chicorée ou
autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées
par deux bandes portant le nom : **TREBOUTEN**
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE
ENVOI GRATIS ET A TOUT LE MONDE
de l'indication, avec preuves irréfutables, d'une formule infallible pour guérir, en
secret et à peu de frais, les écoulements récents et les plus invétérés.
Écrire à **EYMAN**, à Vienne (Isère). Il répond par retour du courrier.

AU LABOUREUR
Maison recommandée pour la bonne fabrication des
CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS
BON MARCHÉ
ÉLÉGANCE
ET
SOLIDITÉ
Hommes 12 fr
Femmes 8 fr
DÉPÔT DE LA CHAUSSURE PINET
Maison **CASSET**, rue de la République, 32
EX-RUE DE LYON

Agence générale d'Affichage et de Publicité, **V. FOURNIER**, rue Confort, 14